

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2115

1<sup>er</sup> septembre 2008

### SOMMAIRE

Acanto S.A. ....	101480	Internet Business & Technologies S.A. ..	101476
Actarus SA .....	101481	IPEF III Holdings N° 13 S.A. ....	101478
AF Lux Finance S.A. ....	101505	IPEF III Holdings N° 21 S.A. ....	101477
Allentown S.A. ....	101479	Jin Ling S.à r.l. ....	101482
Anthea So.Par.Fi. ....	101520	Joint Bulk Investors S.A. ....	101492
Banavie Holding S. à r. l. ....	101484	Kyra Investissements S.à.r.l. ....	101477
Barlaston Holding S. à r. l. ....	101488	Leo Corp S.A. ....	101483
Barnhill Holding S. à r. l. ....	101490	Linane S.à r.l. ....	101476
Beauvoir International S.A. ....	101501	Lower Basin Holding S.A. ....	101478
Blooming Creek Holding S.A. ....	101516	Ludwig Strasse S.à r.l. ....	101502
Bluet S.A. ....	101475	Mainsys Luxembourg S.A. ....	101503
Canary Holding S.A. ....	101474	Melitor Equity S.A. ....	101481
Capitole S.à r.l. ....	101493	Monstera Beteiligungsgesellschaft A.G. .	101478
Chiloe S.A. ....	101517	Narua S.A. ....	101480
Cinequity .....	101500	Nordostpark II S.à r.l. ....	101484
Comilfo .....	101474	Okley Investment S.A. ....	101482
Comptoir Foncier de Gravenmacher S.A. .....	101483	Padma Ling .....	101494
De Vlamincq S.A. ....	101517	Pensacola & Partners S.A. ....	101482
Dornhof S.à r.l. ....	101497	Plastron Investment S.A. ....	101482
E Investment S.A. ....	101504	Polvermillen S.à r.l. ....	101483
Elfa Group S.à r.l. ....	101517	Profimaid Sàrl .....	101481
Etcetera S.A. ....	101477	RE.IN.CO. Real Estate Investment Compa- ny S.A. ....	101520
Fondation A.P.E.M.H. ....	101499	Royal Flush S.A. ....	101475
Gesfin S.A. ....	101476	Ruhrschnellweg S.à r.l. ....	101498
Gestim Group S.A. ....	101481	Saga Sàrl .....	101513
Gima S.A. ....	101519	San Carlos Systems S.A. ....	101475
Global Air Movement A .....	101483	Shalford Holding S. à r. l. ....	101486
Hillside International S.A. ....	101479	Stabben S.à r.l. ....	101477
Hofipa S.A. ....	101474	STRB Investments I S.à r.l. ....	101520
IDG Holding S.A. ....	101479	Tamaset S.A. ....	101514
Immovim S.A. ....	101479	Transports Vaibem S.à r.l. ....	101515
Inachis S.A. ....	101480	Vinita S.A. ....	101474
Infigest S.A. ....	101476	Vinita S.A. ....	101475
International Coffee Shops Holding SA .	101480	Wagram Invest S.A. ....	101515
International Participation - Inparfin - S.A. .....	101478	Walkerdamm S.à r.l. ....	101496

**Canary Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.  
R.C.S. Luxembourg B 73.005.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration  
Signatures

Référence de publication: 2008101346/560/13.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2008, réf. LSO-CS04522. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**Hofipa S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.  
R.C.S. Luxembourg B 35.343.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration  
Signatures

Référence de publication: 2008101347/560/13.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2008, réf. LSO-CS04515. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**Comilfo, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.  
R.C.S. Luxembourg B 31.157.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration  
Signatures

Référence de publication: 2008101348/560/13.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08032. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**Vinita S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 65.219.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/08/2008.

VINITA S.A.

Angelo DE BERNARDI / Louis VEGAS-PIERONI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008102513/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03471. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

---

**Vinita S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 65.219.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/08/2008.

VINITA S.A.

Angelo DE BERNARDI / Louis VEGAS-PIERONI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008102517/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03489. - Reçu 22,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080118633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

---

**San Carlos Systems S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.  
R.C.S. Luxembourg B 126.197.

Le bilan au 31.12.2007 et les documents y relatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/08/08.

Signature.

Référence de publication: 2008102511/317/13.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02658. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080118543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

---

**Bluet S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.  
R.C.S. Luxembourg B 72.449.

Le bilan au 31.12.2007 et les documents y relatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/08/08.

Signature.

Référence de publication: 2008102510/317/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01753. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080118294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

---

**Royal Flush S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.  
R.C.S. Luxembourg B 104.446.

Le bilan au 31.12.2007 et les documents y relatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08/08/08.

Signature.

Référence de publication: 2008102504/317/13.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2008, réf. LSO-CS10920. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080118559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

---

**Internet Business & Technologies S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 72.097.

Le bilan au 31.12.2007 et les documents y annexés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/08/08.

Signature.

Référence de publication: 2008102512/317/13.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02654. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

**Infigest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 41.589.

Le bilan au 31.12.2007 et les documents y relatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/08/08.

Signature.

Référence de publication: 2008102503/317/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01758. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

**Linane S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.****Capital social: EUR 996.500,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 120.296.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bart Zech.

Référence de publication: 2008102522/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT03805. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080119036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

**Gesfin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 40.245.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11.08.08.

GESFIN S.A.

Jean-Marc HEITZ / Jacopo ROSSI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008102529/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008, réf. LSO-CT00401. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

**Etcetera S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 124.109.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/08/2008.

*ETCETERA S.A.*

Robert REGGIORI / Vincenzo ARNO'

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2008102532/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03486. - Reçu 22,0 euros.

*Le Releveur (signé): G. Reuland.*

(080118732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

---

**Stabben S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R.C.S. Luxembourg B 98.831.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

Référence de publication: 2008102518/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT03808. - Reçu 24,0 euros.

*Le Releveur (signé): G. Reuland.*

(080119033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

---

**Kyra Investissements S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R.C.S. Luxembourg B 72.975.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Bart Zech.*

Référence de publication: 2008102523/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT03801. - Reçu 24,0 euros.

*Le Releveur (signé): G. Reuland.*

(080119038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

---

**IPEF III Holdings N° 21 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 94.529.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

Référence de publication: 2008102327/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008, réf. LSO-CT00446. - Reçu 14,0 euros.

*Le Releveur (signé): G. Reuland.*

(080117364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

---

**IPEF III Holdings N° 13 S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 78.609.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008102326/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008, réf. LSO-CT00443. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

---

**International Participation - Inparfin - S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 23.175.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008102325/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008, réf. LSO-CT00440. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

---

**Lower Basin Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 62.569.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008102329/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008, réf. LSO-CT00452. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

---

**Monstera Beteiligungsgesellschaft A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 64.961.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/08/2008.

MONSTERA BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT A.G.

Jean-Marc HEITZ / Alexis De Bernardi

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008102531/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03483. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

---

**Hillside International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 134.603.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008102321/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008, réf. LSO-CT00554. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

---

**IDG Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 125.390.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008102322/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008, réf. LSO-CT00558. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

---

**Immovim S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 67.218.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008102323/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008, réf. LSO-CT00424. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

---

**Allentown S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 69.939.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/08/2008.

ALLENTOWN S.A.

Alexis DE BERNARDI / Marie-Fiore RIES-BONANI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008102536/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03473. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

---

**International Coffee Shops Holding SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 108.705.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008102324/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008, réf. LSO-CT00434. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

---

**Inachis S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 48.863.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008102320/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008, réf. LSO-CT00548. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

---

**Acanto S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 70.534.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008102330/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008, réf. LSO-CT00455. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

---

**Narua S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 57.123.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/08/2008.

NARUA S.A.

Alexis DE BERNARDI / Jacopo ROSSI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008102535/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03493. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

---



**Profimaid Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5654 Mondorf-les-Bains, 20, avenue Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 131.190.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Weber Bontemps & Mouwannes

*Experts comptables et fiscaux*

Signature

Référence de publication: 2008102541/8390/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT03697. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

---

**Actarus SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 128.103.

Les comptes annuels au 30 juin 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008102318/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008, réf. LSO-CT00540. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

---

**Gestim Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 132.673.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008102319/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008, réf. LSO-CT00544. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

---

**Melitor Equity S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 103.604.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008102316/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008, réf. LSO-CT00530. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

---

**Plastron Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 89.355.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008102313/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008, réf. LSO-CT00512. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

---

**Pensacola & Partners S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 64.385.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008102314/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008, réf. LSO-CT00517. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

---

**Okley Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 91.965.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008102315/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008, réf. LSO-CT00523. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

---

**Jin Ling S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5959 Itzig, 12, rue de Hesperange.  
R.C.S. Luxembourg B 52.975.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Fiduciaire Weber Bontemps & Mouwannes

*Experts comptables et fiscaux*

Signature

Référence de publication: 2008102540/8390/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT03700. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

---

**Comptoir Foncier de Gravenmacher S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2314 Luxembourg, 29, place de Paris.  
R.C.S. Luxembourg B 108.172.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08/08/08.  
Abroad Fiduciaire Sàrl  
Signature

Référence de publication: 2008103034/6951/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT02797. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

---

**Leo Corp S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1463 Luxembourg, 29, rue du Fort Elisabeth.  
R.C.S. Luxembourg B 110.949.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08/08/08.  
Abroad Fiduciaire Sàrl  
Signature

Référence de publication: 2008103033/6951/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT02794. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

---

**Polvermillen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7391 Blaschette, 14, rue de Fischbach.  
R.C.S. Luxembourg B 71.844.

Les document de clôture de l'année 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour POLVERMILLEN S.à r.l.  
Arend & Partners S.à r.l., Mersch  
Signature

Référence de publication: 2008103038/568/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04083. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

---

**Global Air Movement A, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 132.559.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008103039/5499/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04913. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

---

**Nordostpark II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 136.117.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le trente juillet.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach.

## A COMPARU:

La société à responsabilité limitée DEANERY ESTATES S.à r.l., avec siège social à L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 132.680,

ici représentée par un de ses deux gérants, à savoir:

Monsieur Max GALOWICH, juriste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

I.- Que la comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée NORDOSTPARK II S.à r.l., avec siège social à L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 136.117 (NIN 2008 2402 595).

II.- Que la société a un capital social d'un montant de douze mille cinq cents Euros (€ 12.500.-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1.-) chacune.

III.- Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph WAGNER, de résidence à Sanem, en date du 30 janvier 2008, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 600 du 11 mars 2008.

IV.- Que la société ne possède pas d'immeubles ou de parts d'immeuble.

Ensuite la comparante, représentée comme dit ci-avant, en sa qualité d'associée unique de la société a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide la dissolution anticipée de la société. Elle déclare que la société n'a pas de dettes et que des provisions ont été faites pour couvrir les frais de dissolution.

*Deuxième résolution*

L'actif et le passif de la société sont intégralement repris par l'associée unique.

*Troisième résolution*

Les livres et documents comptables de la société seront conservés par l'associée unique pendant cinq ans à l'ancien siège social de la société.

*Quatrième résolution*

L'associée unique donne décharge aux gérants de la société pour l'exécution de leur mandat.

*Constatation*

Suite aux résolutions qui précèdent l'associée unique constate que la société a cessé d'exister et qu'elle est dissoute et elle requiert la radiation de la société auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. GALOWICH, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 31 juillet 2008. Relation: ECH/2008/1033. - Reçu douze euros € 12,00.

Le Receveur ff. (signé): D. SPELLER.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 7 août 2008.

Henri BECK.

Référence de publication: 2008104257/201/48.

(080120373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

**Banavie Holding S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 97, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 138.297.

—  
In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth day of July.

Before us Maître Paul BETTINGEN, notary, residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Hallmer Limited, a company incorporated under the laws of Cyprus, having its registered office at 77 Limassol Avenue, ELIA House, 2121 Nicosia, Cyprus, registered with the Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosia under number HE 221342, here represented by Dmitry Stepanov, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated herewith has requested the undersigned notary to record the following:

- that Hallmer Limited is the sole partner of Banavie Holding S. à r.l. a société à responsabilité limitée, having its registered office in L-1222 Luxembourg, 97, Grand Rue, recorded with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under section B number 138.297, incorporated pursuant to a deed of notary Joseph Elvinger, residing in Luxembourg on April 4, 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1308 on May 29, 2008 (the "Company").

- That the Company's capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) shares with a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) each.

The appearing party representing the entire share capital took the following resolutions:

*First resolution*

The sole partner resolves that the Company adopts the United States of America Dollars (USD) instead of the Euros as currency of its share capital. The sole partner resolves to use the rate (median price on July 29, 2008) EUR 1. = USD 1.57256).

The sole partner resolves that the 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) outstanding shares will be converted into 1,965,700 (one million nine hundred and sixty-five thousand seven hundred) shares with a nominal value of USD 0.01 (one cent of the United States) each and grants power to any manager to register this change in the corporate shares' Register.

*Second resolution*

The sole partner resolves to amend article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the above resolution. Consequently, the first paragraph of the article 5 of the articles of association is replaced by the following text:

" **Art 5. Capital. §1.** The corporate capital is set at USD 19,657 (nineteen thousand six hundred and fifty-seven United States Dollars) represented by 1,965,700 (one million nine hundred and sixty-five thousand seven hundred) shares, with a nominal value of USD 0.01 (one cent of the United States) each."

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Senningerberg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the attorney in fact of the appearing person, who is known to the notary by first and surnames, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Hallmer Limited, une société constituée selon les lois de Chypre, ayant son siège social au 77 Limassol Avenue, ELIA House, 2121 Nicosie, Chypre, immatriculée au Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosie, sous le numéro HE 221342, ici représentée par Dmitry Stepanov, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par la personne comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que Hallmer Limited est le seul associé de la société à responsabilité limitée Banavie Holding S. à.r.l, ayant son siège social au 97, Grand Rue, L - 1222 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 138.297, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger de résidence à Luxembourg en date du 4 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1308 du 29 mai 2008 (la «Société»).

- Que le capital social de la Société est fixé EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille)) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un cent) chacune.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide que la Société adopte le dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD) à la place de l'euro comme devise de son capital social. L'associé unique décide d'utiliser le taux de change (prix moyen du 29 juillet 2008), soit EUR 1,-pour USD 1,57256).

L'associé unique décide que les 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales existantes seront converties en 1.965.700 (un million neuf cent soixante-cinq mille sept cents) parts sociales avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) chacune. L'associé unique donne pouvoir à tout gérant d'inscrire cette modification dans le Registre des parts sociales.

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions précédentes. En conséquence, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts est remplacé par le texte qui suit:

« **Art 5. Capital. § 1.** Le capital social est fixé à USD 19.657 (dix-neuf mille six cent cinquante-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 1.965.700 (un million neuf cent soixante-cinq mille sept cents) parts sociales, avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état civil et demeure, cette personne a signé avec le notaire, le présent acte,

Signé: Dmitry Stepanov, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 30 juillet 2008. LAC/2008/31789. — Reçu € 12,-(douze euros).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 31 juillet 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008104263/202/92.

(080121195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

**Shalford Holding S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8124 Bridel, 26, rue des Carrefours.

R.C.S. Luxembourg B 138.142.

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth day of July.

Before us Maître Paul BETTINGEN, notary, residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Concardo Limited, a company incorporated under the laws of Cyprus, having its registered office at 77 Limassol Avenue, ELIA House, 2121 Nicosia, Cyprus, registered with the Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosia under number HE 221263, here represented by Dmitry Stepanov, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated herewith has requested the undersigned notary to record the following:

- that Concardo Limited is the sole partner of Shalford Holding S. à r.l. a société à responsabilité limitée, having its registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, recorded with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under section B number 138.142, incorporated pursuant to a deed of notary Joseph Elvinger, residing in Luxembourg on April 4, 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1248 on May 22, 2008 (the "Company").

- That the Company's capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) shares with a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) each.

The appearing party representing the entire share capital took the following resolutions:

*First resolution*

The sole partner resolves that the Company adopts the United States of America Dollars (USD) instead of the Euros as currency of its share capital. The sole partner resolves to use the rate (median price on July 29, 2008) EUR 1.= USD 1.57256).

The sole partner resolves that the 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) outstanding shares will be converted into 1,965,700 (one million nine hundred and sixty-five thousand seven hundred) shares with a nominal value of USD 0.01 (one cent of the United States) each and grants power to any manager to register this change in the corporate shares' Register.

*Second resolution*

The sole partner resolves to amend article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the above resolution. Consequently, the first paragraph of the article 5 of the articles of association is replaced by the following text:

" **Art. 5. Capital. § 1.** The corporate capital is set at USD 19,657 (nineteen thousand six hundred and fifty-seven United States Dollars) represented by 1,965,700 (one million nine hundred and sixty-five thousand seven hundred) shares, with a nominal value of USD 0.01 (one cent of the United States) each."

*Third resolution*

The sole partner resolves to transfer the Company's registered office from L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy to L - 8124 Bridel, 26, rue des Carrefours and subsequently to amend the first provision of Article 3 of the articles of association of the Company by the following wording:

" **Art. 3. Registered office. § 1.** The Company has its registered office in the municipality of Kopstal, Grand Duchy of Luxembourg."

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Senningerberg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the attorney in fact of the appearing person, who is known to the notary by first and surnames, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Concardo Limited, une société constituée selon les lois de Chypre, ayant son siège social au 77 Limassol Avenue, ELIA House, 2121 Nicosie, Chypre, immatriculée au Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, sous le numéro HE 221263, ici représentée par Dmitry Stepanov, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par la personne comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que Concardo Limited est le seul associé de la société à responsabilité limitée Shalford Holding S. à.r.l., ayant son siège social au 46A, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 138.142, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger de résidence à Luxembourg en date du 4 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1248 du 22 mai 2008 (la «Société»).

- Que le capital social de la Société est fixé EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un cent) chacune.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide que la Société adopte le dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD) à la place de l'euro comme devise de son capital social. L'associé unique décide d'utiliser le taux de change (prix moyen du 29 juillet 2008), soit EUR 1,- pour USD 1,57256).

L'associé unique décide que les 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales existantes seront converties en 1.965.700 (un million neuf cent soixante-cinq mille sept cents) parts sociales avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) chacune. L'associé unique donne pouvoir à tout gérant d'inscrire cette modification dans le Registre des parts sociales.

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions précédentes. En conséquence, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts est remplacé par le texte qui suit:

« **Art. 5. Capital. § 1.** Le capital social est fixé à USD 19.657 (dix-neuf mille six cent cinquante-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 1.965.700 (un million neuf cent soixante-cinq mille sept cents) parts sociales, avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) chacune.»

*Troisième résolution*

L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société de L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy à L - 8124 Bridel, 26, rue des Carrefours décide de modifier le paragraphe l'article 3 des statuts qui est remplacé par le texte qui suit:

« **Art. 3. Siège social. § 1.** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Kopstal, Grand-Duché de Luxembourg.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état civil et demeure, cette personne a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: Dmitry Stepanov, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 30 juillet 2008. LAC/2008/31790. — Reçu € 12.- (douze euros).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

Pour copie conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 31 juillet 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008104262/202/104.

(080121185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

**Barlaston Holding S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 138.150.

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth day of July.

Before us Maître Paul BETTINGEN, notary, residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Plarum Limited, a company incorporated under the laws of Cyprus, having its registered office at 77 Limassol Avenue, ELIA House, 2121 Nicosia, Cyprus, registered with the Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosia under number HE 221208, here represented by Dmitry Stepanov, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated herewith has requested the undersigned notary to record the following:

- that Plarum Limited is the sole partner of Barlaston Holding S. à r.l. a société à responsabilité limitée, having its registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, recorded with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under section B number 138.150, incorporated pursuant to a deed of notary Joseph Elvinger, residing in Luxembourg on April 4, 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1248 on May 22, 2008 (the "Company").

- That the Company's capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) shares with a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) each.

The appearing party representing the entire share capital took the following resolutions:

*First resolution*

The sole partner resolves that the Company adopts the United States of America Dollars (USD) instead of the Euros as currency of its share capital. The sole partner resolves to use the rate (median price on July 29, 2008) EUR 1. = USD 1.57256).

The sole partner resolves that the 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) outstanding shares will be converted into 1,965,700 (one million nine hundred and sixty-five thousand seven hundred) shares with a nominal value



of USD 0.01 (one cent of the United States) each and grants power to any manager to register this change in the corporate shares' Register.

*Second resolution*

The sole partner resolves to amend article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the above resolution. Consequently, the first paragraph of the article 5 of the articles of association is replaced by the following text:

" **Art. 5. Capital. § 1.** The corporate capital is set at USD 19,657 (nineteen thousand six hundred and fifty-seven United States Dollars) represented by 1,965,700 (one million nine hundred and sixty-five thousand seven hundred) shares, with a nominal value of USD 0.01 (one cent of the United States) each."

*Third resolution*

The sole partner resolves to transfer the Company's registered office from L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy to L - 5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall, Floor "-2" subsequently to amend the first provision of Article 3 of the articles of association of the Company by the following wording:

" **Art. 3. Registered office. § 1.** The Company has its registered office in the municipality of Schuttrange, Grand Duchy of Luxembourg. "

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Senningerberg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the attorney in fact of the appearing person, who is known to the notary by first and surnames, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mil huit, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Plarum Limited, une société constituée selon les lois de Chypre, ayant son siège social au 77 Limassol Avenue, ELIA House, 2121 Nicosie, Chypre, immatriculée au Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosie sous le numéro HE 221208, ici représentée par Dmitry Stepanov, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par la personne comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que Plarum Limited est le seul associé de la société à responsabilité limitée Barlaston Holding S. à.r.l., ayant son siège social au 46A, avenue JF Kennedy, L - 1855 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 138.150, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger de résidence à Luxembourg en date du 4 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1248 du 22 mai 2008 (la «Société»).

- Que le capital social de la Société est fixé EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un cent) chacune.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide que la Société adopte le dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD) à la place de l'euro comme devise de son capital social. L'associé unique décide d'utiliser le taux de change (prix moyen du 29 juillet 2008), soit EUR 1,- pour USD 1,57256).

L'associé unique décide que les 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales existantes seront converties en 1.965.700 (un million neuf cent soixante-cinq mille sept cents) parts sociales avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) chacune. L'associé unique donne pouvoir à tout gérant d'inscrire cette modification dans le Registre des parts sociales.

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions précédentes. En conséquence, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts est remplacé par le texte qui suit:

« **Art. 5. Capital. § 1<sup>er</sup>** . Le capital social est fixé à USD 19.657 (dix-neuf mille six cent cinquante-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 1.965.700 (un million neuf cent soixante-cinq mille sept cents) parts sociales, avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) chacune.»

*Troisième résolution*

L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société de L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy à L - 5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall, étage -2, décide de modifier le paragraphe l'article 3 des statuts qui est remplacé par le texte qui suit:

« **Art. 3. Siège social. § 1<sup>er</sup>** . Le siège social de la Société est établi dans la commune de Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état civil et demeure, cette personne a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: Dmitry Stepanov, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 30 juillet 2008. LAC/2008/31797. — Reçu € 12. - ( douze euros).

*Le Receveur (signé):* Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 31 juillet 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008104281/202/104.

(080121270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

**Barnhill Holding S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 138.149.

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth day of July.

Before us Maître Paul BETTINGEN, notary, residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Kentavir Limited, a company incorporated under the laws of Cyprus, having its registered office at 77 Limassol Avenue, ELIA House, 2121 Nicosia, Cyprus, registered with the Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosia under number HE 221289, here represented by JDmitry Stepanov, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated herewith has requested the undersigned notary to record the following:

- that Kentavir Limited is the sole partner of Barnhill Holding S. à r.l. a société à responsabilité limitée, having its registered office in L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, 2nd Floor, recorded with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under section B number 138.149, incorporated pursuant to a deed of notary Joseph Elvinger, residing in Luxembourg on April 4, 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1264 on May 23, 2008 (the "Company").

- That the Company's capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) shares with a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) each.

The appearing party representing the entire share capital took the following resolutions:

*First resolution*

The sole partner resolves that the Company adopts the United States of America Dollars (USD) instead of the Euros as currency of its share capital. The sole partner resolves to use the rate (median price on July 29, 2008) EUR 1. = USD 1.57256).

The sole partner resolves that the 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) outstanding shares will be converted into 1,965,700 (one million nine hundred and sixty-five thousand seven hundred) shares with a nominal value of USD 0.01 (one cent of the United States) each and grants power to any manager to register this change in the corporate shares' Register.

*Second resolution*

The sole partner resolves to amend article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the above resolution.

Consequently, the first paragraph of the article 5 of the articles of association is replaced by the following text:

" **Art. 5. Capital. § 1.** The corporate capital is set at USD 19,657 (nineteen thousand six hundred and fifty-seven United States Dollars) represented by 1,965,700 (one million nine hundred and sixty-five thousand seven hundred) shares, with a nominal value of USD 0.01 (one cent of the United States) each."

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Senningerberg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the attorney in fact of the appearing person, who is known to the notary by first and surnames, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Kentavir Limited, une société constituée selon les lois de Chypre, ayant son siège social au 77 Limassol Avenue, ELIA House, 2121 Nicosie, Chypre, immatriculée au Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, sous le numéro HE 221289, ici représentée par Dmitry Stepanov, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par la personne comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que Kentavir Limited est le seul associé de la société à responsabilité limitée Barnhill Holding S. à.r.l., ayant son siège social au 23, rue Beaumont, 2<sup>ème</sup> étage, L - 1219 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 138.149, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger de résidence à Luxembourg en date du 4 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1264 du 23 mai 2008 (la «Société»).

- Que le capital social de la Société est fixé EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un cent) chacune.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associé unique décide que la Société adopte le dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD) à la place de l'euro comme devise de son capital social. L'associé unique décide d'utiliser le taux de change (prix moyen du 29 juillet 2008), soit EUR 1,- pour USD 1,57256).

L'associé unique décide que les 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales existantes seront converties en 1.965.700 (un million neuf cent soixante-cinq mille sept cents) parts sociales avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) chacune. L'associé unique donne pouvoir à tout gérant d'inscrire cette modification dans le Registre des parts sociales.

#### *Deuxième résolution*

L'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions précédentes. En conséquence, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts est remplacé par le texte qui suit:

« **Art. 5. Capital. § 1<sup>er</sup>.** Le capital social est fixé à USD 19.657 (dix-neuf mille six cent cinquante-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 1.965.700 (un million neuf cent soixante-cinq mille sept cents) parts sociales, avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état civil et demeure, cette personne a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: Dmitry Stepanov, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 30 juillet 2008. LAC/2008/31786. — Reçu € 12.- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 31 juillet 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008104279/202/92.

(080121286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

**Joint Bulk Investors S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 38.727.

—  
RECTIFICATIF

L'an deux mille huit, le neuf juillet.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Maître Charles DURO, avocat, demeurant à Luxembourg,

Agissant en sa qualité de mandataire spécial des actionnaires de la société anonyme «JOINT BULK INVESTORS S.A.», ayant son siège social à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle,

en vertu de procurations délivrées en date du 4 avril 2008, lesquelles signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, sont annexées à l'assemblée générale extraordinaire de ladite Société, reçue par le notaire instrumentant en date du 28 avril 2008, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Lequel comparant, aux termes de la capacité avec laquelle il agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter que dans l'acte précité du 28 avril 2008 il a été indiqué erronément dans la cinquième résolution

Que:

«As a consequence, the article 3 of the Company's Articles of Incorporation will have now the following wording:

**Art. 3.** The subscribed capital is set at twenty six million three hundred fifty-one thousand four hundred Swedish Kronors (26,351,400.- SEK) consisting of thirty-five thousand six hundred and ten (35,610) shares of a par value of seven hundred and forty Swedish Kronors (740.- SEK) per share.

The subscribed capital of the company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation, as prescribed in article 7 hereof.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law redeem its own shares."»

Et dans la version française que:

«En conséquence, l'article 3 des statuts aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 3.** Le capital souscrit est fixé à vingt-six millions trois cent cinquante et un mille quatre cents couronnes suédoises (26.531.400,- SEK) représenté par trente-cinq mille six cent dix (35.610) actions d'une valeur nominale de sept cent quarante couronnes suédoises (740,- SEK) chacune, entièrement libérées.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, ainsi qu'il en est précisé à l'article 7 ci-après.

La société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous les conditions prévues par la loi."»

Alors qu'il y a lieu de lire:

«As a consequence, the article 3 of the Company's Articles of Incorporation will have now the following wording:

" **Art. 3.** The subscribed capital is set at two million eight hundred and six thousand four hundred and twenty-four Euro ten cents (€ 2,806,424.10) consisting of thirty five thousand six hundred and ten (35,610) shares of a par value of seventy-eight Euro eighty-one cents (€ 78.81) per share, each one having been entirely paid in.

The subscribed capital of the company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation, as prescribed in article 7 hereof.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law redeem its own shares."»

Et dans la version française:

«" **Art. 3.** Le capital social souscrit est fixé à deux millions huit cent six mille quatre cent

vingt-quatre Euros dix cents (€ 2.806.424,10) représenté par trente cinq mille six cent dix (35.610) actions d'une valeur nominale de soixante-dix-huit Euros quatre-vingt-un cents (€ 78,81) chacune, entièrement libérées.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, ainsi qu'il en est précisé à l'article 7 ci-après.

La société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous les conditions prévues par la loi."»

Réquisition est faite de rectifier cette erreur où il y a lieu.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. DURO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 juillet 2008. Relation LAC/2008/28671. — Reçu douze euros (12,- €).

Le Releveur (signé): FRANCIS SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008104285/211/59.

(080120914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

**Capitole S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5855 Hesperange, 8, rue Jos Sunnen.

R.C.S. Luxembourg B 123.642.

L'an deux mille huit, le trente et un juillet.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach,

**A COMPARU:**

La société à responsabilité limitée Holding Akemis S.à r.l., avec siège social à L-1631 Luxembourg, 15, rue Glesener, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 123.447,

ici représentée par Monsieur Raphaël TYKOCZINSKY, employé privé, demeurant à F-57685 Augny, 7, Impasses Belles Cailles,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 30 juillet 2008,

laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le notaire instrumentant et le mandataire, restera annexée en copie au présent acte, avec lequel elle sera enregistrée. Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

Qu'elle est l'associée unique de la société à responsabilité limitée CAPITOLE S.à r.l., avec siège social à L-1631 Luxembourg, 15, rue Glesener, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 123.642 (NIN 2007 2400 705).

Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 3 janvier 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 409 du 20 mars 2007.

Que le capital social de la société s'élève actuellement au montant de douze mille cinq cents Euros (€ 12.500.-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (€ 125.-), toutes attribuées à la société à responsabilité limitée Holding Akemis S.à r.l.

Ensuite la comparante, représentée comme dit ci-avant, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique, représentée comme dit ci-avant, décide de transférer le siège social de la société de Luxembourg à Hesperange et par conséquent de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 5. (alinéa 1<sup>er</sup>).** Le siège social est établi à Hesperange.

*Deuxième résolution*

L'associée unique, représentée comme dit ci-avant, décide de fixer la nouvelle adresse de la société à L-5855 Hesperange, 8, rue Jos Sunnen.

*Troisième résolution*

L'associée unique, représentée comme dit ci-avant, décide d'accepter la démission de Monsieur Aymeric KEMPF de son poste de gérant de la société et lui accorde décharge pour l'exécution de son mandat.

*Quatrième résolution*

L'associée unique, représentée comme dit ci-avant, décide de nommer comme nouveau gérant de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Raphaël TYKOCZINSKY, employé privé, demeurant à F-57685 Augny, 7, Impasses Belles Cailles.

La société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire instrumentant d'après ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. TYKOCZINSKY, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 5 août 2008, Relation: ECH/2008/1056. — Reçu douze euros € 12,00.-

Le Releveur ff. (signé): D. SPELLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 12 août 2008.

Henri BECK.

Référence de publication: 2008104289/201/51.

(080120783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

---

**Padma Ling, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-8233 Mamer, 3, rue des Jardins.

R.C.S. Luxembourg F 2.542.

*Refonte des Statuts*

L'an deux mille huit, le vingt-neuf mai.

L'association PADMA LING s'est réunie en assemblée générale extraordinaire des membres ayant pour objet les modifications des statuts publiés au Mémorial C, n ° 706 du 1<sup>er</sup> octobre 1998.

Les comparants à l'assemblée générale, après avoir constaté

- qu'ils ont été dûment convoqués,
- que l'objet de la modification des statuts a été spécialement indiqué dans la convocation,
- ont pris à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Les articles auront désormais la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>. Nom.** L'association a pour nom PADMA LING

**Art. 2. Siège social.** Le siège social est fixé à Mamer 3, rue des Jardins, L-8233.

**Art. 3. Objet.** L'association a pour objet:

- l'étude et la pratique non sectaires du bouddhisme tibétain; l'approfondissement des enseignements de la philosophie bouddhiste tels que dispensés par Son Eminence Gyétrul Jigmé Rinpotché ou par son successeur désigné;
- le concours d'enseignants ou religieux -bouddhistes et non bouddhistes- choisis par S.E. Gyétrul Jigmé Rinpotché pour l'aider dans son activité et de faciliter leur séjour;
- la diffusion de tout document relatif au bouddhisme par le son, l'image, l'écrit ou par tout autre support matériel;
- le soutien technique, moral et matériel aux activités et œuvres humanitaires et sociales liées à S.E. Gyétrul Jigmé Rinpotché.

**Art. 4. Durée.** L'association est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 5. Composition et cotisation.** L'association se compose de:

- Membres fondateurs: Sont considérés comme tels ceux qui par leur investissement personnel auront permis la création de l'association et lui auront apporté les moyens premiers de fonctionnement. Les membres fondateurs, en cas de disparition ou de démission de l'un des leurs peuvent accorder cette qualité à un autre membre. Les membres fondateurs restant se prononcent à l'unanimité.
- Membres d'honneur: Sont considérés comme tels toutes personnalités qui ont rendu ou rendent des services signalés à l'association et que le conseil d'administration aura nommées souverainement.
- Membres actifs: Sont considérés comme tels ceux qui participent activement au développement et à la préservation des buts de l'association et qui ont été parrainés par deux membres (fondateurs ou actifs) de l'association.
- Membres adhérents: Sont considérés comme tels ceux qui, intéressés par ses buts et activités, soutiennent directement ou indirectement l'association par tout moyen et qui ont choisi d'adhérer aux présents statuts.
- Membres de soutien: Sont considérés comme tels tous ceux qui n'étant ni membres adhérents ni membres actifs ont versé un don à l'association.

Les cotisations sont proposées par le conseil d'administration et votées en assemblée et révisables chaque année.

**Art. 6. Présidence d'honneur.** Son Eminence Gyétrul Jigmé Rinpotché est président d'honneur à vie ainsi que son successeur désigné.

**Art. 7. Admission et conditions d'adhésion.**

- La qualité de membre adhérent s'acquiert par le règlement de la cotisation annuelle.
- La qualité de membre de soutien est automatiquement accordée à toute personne ayant versé un don à l'association.

**Art. 8. Démission, radiation, exclusion, décès.**

- La qualité de membre de l'association se perd par:
- La démission, le décès

- La radiation prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave.

**Art. 9. Assemblée générale, composition, droit de vote.** L'assemblée générale est présidée par le président du conseil d'administration ou par l'administrateur qui le remplace. Elle est composée de membres ayant payé la cotisation annuelle. Chaque membre dispose d'un seul vote.

**Art. 10. Pouvoirs de l'assemblée générale.** L'assemblée générale possède l'ensemble des pouvoirs permettant la réalisation de l'objet de l'association. Sont notamment réservés à sa compétence les points suivants:

- Election et révocation des administrateurs et durée de leur mandat
- Approbation des budgets et comptes
- Décharge des administrateurs
- Modifications des statuts
- Mise en liquidation de l'association
- Approbation du règlement d'ordre intérieur
- Nomination de réviseurs de caisse, dont la fonction est incompatible avec une fonction en tant qu'administrateur au sein de l'association
- La détermination de la cotisation annuelle
- La création de nouveaux types de membres
- L'approbation du rapport d'activités.

**Art. 11. Assemblée générale ordinaire et extraordinaire.** L'assemblée générale se réunit au moins une fois par année dans les cinq mois qui suivent la clôture du bilan. Une assemblée extraordinaire doit être convoquée sur requête écrite d'au moins 1/5 des membres et à chaque fois que l'intérêt de l'association le demande. Le conseil d'administration convoque l'assemblée générale par lettre, fax ou email au moins huit jours à l'avance s'il s'agit d'une assemblée ordinaire, dix jours à l'avance s'il s'agit d'une assemblée générale extraordinaire. Cette convocation doit mentionner la date, l'heure, le lieu et l'ordre du jour.

**Art. 12. Assemblée générale, quorum et majorité.** L'assemblée générale ne peut délibérer que sur les points qui sont mis à l'ordre du jour. Toute proposition écrite signée d'un dixième au moins des membres figurant sur la dernière liste annuelle doit être portée à l'ordre du jour. Les résolutions sont prises à la majorité des voix. Si les deux tiers des membres ne sont pas présents ou représentés à la première réunion, une seconde réunion peut être convoquée qui pourra délibérer quel que soit le nombre de membres présents; dans ce cas la décision sera soumise à l'homologation du tribunal civil.

**Art. 13. Assemblée générale, procès-verbaux.** Les résolutions de l'assemblée générale sont consignées dans un registre signé par le président ou son suppléant. Ce registre sera conservé au siège social à disposition des membres qui pourront le consulter. Une copie des procès-verbaux sera adressée à tous les membres à leur demande.

**Art. 14. Conseil d'administration, composition.** Le conseil d'administration est constitué au moins de trois membres. Il est composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier, élus par l'assemblée générale à la simple majorité des voix des membres effectifs présents ou représentés. La durée des mandats des administrateurs est de deux ans. Les administrateurs peuvent être révoqués par l'assemblée générale, statuant à la majorité simple des membres effectifs présents ou représentés. Le conseil d'administration définit la stratégie à suivre pour l'accomplissement de l'objet social. Il se réunit aussi souvent que nécessaire, mais au moins une fois par an.

**Art. 15. Conseil d'administration, attributions.** Le conseil d'administration a tous les pouvoirs de gestion et d'administration sous réserve des attributions de l'assemblée générale. Il peut déléguer la gestion journalière et la gestion des projets humanitaires à son président ou à un administrateur délégué ou à toute autre personne. Il peut en outre conférer sous sa responsabilité des pouvoirs spéciaux et déterminés à une ou plusieurs personnes, notamment le pouvoir de représenter en justice. Il a notamment dans ses attributions la rédaction d'un règlement d'ordre intérieur.

**Art. 16. Conseil d'administration, pouvoirs des administrateurs.** Le président représente l'association. Le secrétaire est chargé des affaires courantes dans le cadre journalier. Le trésorier gère la comptabilité.

**Art. 17. Réunions, quorums et majorité.** Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer que si la majorité des administrateurs est présente. Les résolutions du conseil d'administration sont normalement consacrées par un consensus. Lorsqu'il est nécessaire de passer au vote, chaque administrateur dispose d'une voix et les décisions sont prises à la majorité des administrateurs présents. Un administrateur ne peut être titulaire que d'une procuration au maximum.

**Art. 18. Représentation de l'association.** Le conseil d'administration représente l'association dans tous les actes judiciaires et extrajudiciaires. Il peut, sous sa responsabilité, déléguer ses pouvoirs à l'un de ses membres ou même, si l'assemblée générale l'autorise, à un tiers. L'association est valablement engagée vis-à-vis des tiers par deux administrateurs agissant conjointement pour tous les actes excédant la gestion journalière. Elle sera aussi valablement représentée vis-à-vis des tiers par l'administrateur délégué à la gestion journalière dans le cadre de la gestion journalière, et par toute personne disposant d'un mandat spécial, dans les limites du mandat.

**Art. 19. Résolutions.** Les résolutions du conseil d'administration sont inscrites dans un registre signé par le président ou le secrétaire et conservé par eux à la disposition des membres de l'association, pour prise de connaissance.

**Art. 20. Comptabilité.** L'exercice social est clôturé le 31 décembre de chaque année. Le conseil d'administration est tenu de soumettre à l'approbation de l'assemblée générale les comptes de l'exercice écoulé et le budget de l'exercice suivant.

**Art. 21. Revenus de l'association.** Le financement du fonctionnement de l'association sera assuré par:

- Les cotisations annuelles des membres
- Le soutien des sponsors privés
- Les aides, subventions et subsides privés et publics
- Le produit de toute activité destinée à financer la réalisation de l'objet social
- La rétribution éventuelle de services assurés pour la réalisation de ses objectifs

Aucune fonction en tant qu'administrateur au sein de l'association ne peut être rémunérée.

**Art. 22. Modifications aux statuts.** Les assemblées générales qui ont à délibérer sur une modification des statuts délibèrent d'après les conditions spéciales prévues par la loi.

**Art. 23. Dissolution et liquidation.** La dissolution de l'association est votée par l'assemblée générale suivant les modalités prévues par la loi. L'assemblée générale nommera le ou les liquidateur(s), et déterminera leur rémunération, mission et pouvoirs. La distribution des biens de l'association, après prise en compte de dettes éventuelles, se fera envers des organisations poursuivant des buts similaires.

**Art. 24. Dispositions générales.** La liste des membres est complétée chaque année par l'indication des modifications et déposée au registre de commerce et des sociétés dans les cinq mois à partir de la clôture de l'année sociale. Tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts sera réglé conformément aux dispositions de la loi.

Signature.

Référence de publication: 2008104318/9203/127.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2008, réf. LSO-CT06905. - Reçu 245,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080120768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

**Walkerdamm S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 136.090.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le trente juillet.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach.

A COMPARU:

La société à responsabilité limitée DEANERY ESTATES S.à r.l., avec siège social à L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 132.680,

ici représentée par un de ses deux gérants, à savoir:

Monsieur Max GALOWICH, juriste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

I.- Que la comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée ALKERDAMM S.à r.l. avec siège social à L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 136.090 (NIN 2008 2402 471).

II.- Que la société a un capital social d'un montant de douze mille cinq cents Euros (€ 12.500.-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1.-) chacune.

III.- Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph WAGNER, de résidence à Sanem, en date du 30 janvier 2008, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 589 du 8 mars 2008.

IV.- Que la société ne possède pas d'immeubles ou de parts d'immeuble.

Ensuite la comparante, représentée comme dit ci-avant, en sa qualité d'associée unique de la société a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide la dissolution anticipée de la société. Elle déclare que la société n'a pas de dettes et que des provisions ont été faites pour couvrir les frais de dissolution.



101497

*Deuxième résolution*

L'actif et le passif de la société sont intégralement repris par l'associée unique.

*Troisième résolution*

Les livres et documents comptables de la société seront conservés par l'associée unique pendant cinq ans à l'ancien siège social de la société.

*Quatrième résolution*

L'associée unique donne décharge aux gérants de la société pour l'exécution de leur mandat.

*Constatation*

Suite aux résolutions qui précèdent l'associée unique constate que la société a cessé d'exister et qu'elle est dissoute et elle requiert la radiation de la société auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. GALOWICH, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 31 juillet 2008. Relation: ECH/2008/1039. — Reçu douze euros € 12,00.

*Le Receveur ff. (signé): D. SPELLER.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 7 août 2008.

Henri BECK.

Référence de publication: 2008104302/201/48.

(080120334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

**Dornhof S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 136.091.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le trente juillet.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach.

A COMPARU:

La société à responsabilité limitée DEANERY ESTATES S.à r.l., avec siège social à L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 132.680,

ici représentée par un de ses deux gérants, à savoir:

Monsieur Max GALOWICH, juriste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

I.- Que la comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée DORNHOF S.à r.l., avec siège social à L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 136.091 (NIN 2008 2402 463).

II.- Que la société a un capital social d'un montant de douze mille cinq cents Euros (€ 12.500.-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1.-) chacune.

III.- Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph WAGNER, de résidence à Sanem, en date du 30 janvier 2008, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 588 du 8 mars 2008.

IV.- Que la société ne possède pas d'immeubles ou de parts d'immeuble.

Ensuite la comparante, représentée comme dit ci-avant, en sa qualité d'associée unique de la société a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide la dissolution anticipée de la société. Elle déclare que la société n'a pas de dettes et que des provisions ont été faites pour couvrir les frais de dissolution.

*Deuxième résolution*

L'actif et le passif de la société sont intégralement repris par l'associée unique.

*Troisième résolution*

Les livres et documents comptables de la société seront conservés par l'associée unique pendant cinq ans à l'ancien siège social de la société.

101498

*Quatrième résolution*

L'associée unique donne décharge aux gérants de la société pour l'exécution de leur mandat.

*Constatation*

Suite aux résolutions qui précèdent l'associée unique constate que la société a cessé d'exister et qu'elle est dissoute et elle requiert la radiation de la société auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. GALOWICH, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 31 juillet 2008. Relation: ECH/2008/1042. — Reçu douze euros € 12,00.

Le Receveur ff. (signé): D. SPELLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 7 août 2008.

Henri BECK.

Référence de publication: 2008104301/201/48.

(080120328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

**Ruhrschnellweg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 136.108.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le trente juillet.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach.

A COMPARU:

La société à responsabilité limitée DEANERY ESTATES S.à r.l., avec siège social à L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 132.680,

ici représentée par un de ses deux gérants, à savoir:

Monsieur Max GALOWICH, juriste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

I.- Que la comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée RUHRSCHNELLWEG S.à r.l. avec siège social à L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 136.108 (NIN 2008 2402 692).

II.- Que la société a un capital social d'un montant de douze mille cinq cents Euros (€ 12.500.-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1.-) chacune.

III.- Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph WAGNER, de résidence à Sanem, en date du 30 janvier 2008, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 584 du 7 mars 2008.

IV.- Que la société ne possède pas d'immeubles ou de parts d'immeuble.

Ensuite la comparante, représentée comme dit ci-avant, en sa qualité d'associée unique de la société a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide la dissolution anticipée de la société. Elle déclare que la société n'a pas de dettes et que des provisions ont été faites pour couvrir les frais de dissolution.

*Deuxième résolution*

L'actif et le passif de la société sont intégralement repris par l'associée unique.

*Troisième résolution*

Les livres et documents comptables de la société seront conservés par l'associée unique pendant cinq ans à l'ancien siège social de la société.

*Quatrième résolution*

L'associée unique donne décharge aux gérants de la société pour l'exécution de leur mandat.

*Constatation*

Suite aux résolutions qui précèdent l'associée unique constate que la société a cessé d'exister et qu'elle est dissoute et elle requiert la radiation de la société auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. GALOWICH, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 31 juillet 2008. Relation: ECH/2008/1035. — Reçu douze euros € 12,00.

Le Receveur ff. (signé): D. SPELLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 7 août 2008.

Henri BECK.

Référence de publication: 2008104275/201/48.

(080120348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

### Fondation A.P.E.M.H., Fondation.

Siège social: L-4004 Esch-sur-Alzette, Centre Nossbierg.

R.C.S. Luxembourg G 41.

### BILAN AU 31 DECEMBRE 2007

(exprimé en EUR)

<i>Actif</i>	2007	2006
Actif Immobilisé		
Immobilisations corporelles		
Terrains et constructions . . . . .	14 510 467,38	4 205 498,08
Autres installations, outillage et mobilier . . . . .	1 842 923,56	572 563,27
Immobilisations corporelles en cours . . . . .	1 203 286,64	11 954 392,81
	<u>17 556 677,58</u>	<u>16 732 454,16</u>
Immobilisations financières		
Participations . . . . .	2 094 090,96	2 094 090,96
Créances sur des entreprises liées . . . . .	3 934 429,97	3 884 581,60
Autres prêts . . . . .	800,00	800,00
	<u>6 029 320,93</u>	<u>5 979 472,56</u>
Actif circulant		
Créances		
Créances résultant de l'exploitation . . . . .	19 075,66	1 738,57
Créances sur des entreprises liées . . . . .	1 468 066,90	720 119,11
Autres créances . . . . .	468 592,29	760 287,53
	<u>1 955 734,85</u>	<u>1 482 145,21</u>
Valeurs mobilières		
Autres valeurs mobilières . . . . .	501 357,51	501 372,12
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse . . . . .	6 803 728,69	6 506 750,91
Total Actif . . . . .	<u>32 846 819,56</u>	<u>31 202 194,96</u>
<i>Passif</i>	2007	2006
Capitaux propres		
Capital		
Apports de capitaux (Dons) . . . . .	5 119 284,13	4 544 634,99
Résultats reportés . . . . .	7 596 215,06	7 058 593,20
Résultat de l'exercice . . . . .	485 459,24	537 621,86
Subventions d'investissement . . . . .	15 831 626,01	14 705 014,60
	<u>29 032 584,44</u>	<u>26 845 864,65</u>
Provisions pour risques et charges		
Autres provisions . . . . .	69 693,71	70 333,09
Dettes		
Dettes envers établissements de crédit . . . . .	573 726,45	1 341 763,95
Dettes résultant de l'exploitation . . . . .	416 412,20	275 690,26
Dettes fiscales et au titre de la sécurité sociale . . . . .	3 460,77	0,00

Autres dettes . . . . .	2 658 942,20	2 559 871,35
	3 652 541,62	4 177 325,56
Comptes de régularisation . . . . .	91 999,79	108 671,66
Total Passif . . . . .	32 846 819,56	31 202 194,96

**COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXERCICE**

(exprimé en EUR)

	2007	2006
Produits d'exploitation		
Ventes de prestations de services . . . . .	120 721,82	100 546,72
Subventions d'exploitation . . . . .	9 479,58	18 386,48
Autres produits d'exploitation . . . . .	308 162,36	195 665,77
	438 363,76	314 598,97
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes . . . . .	-188 882,21	-179 342,05
Impôts, taxes et versements assimilés . . . . .	-805,51	-21 531,86
Frais de personnel		
- Salaires et traitements . . . . .	-23 653,81	-22 501,14
- Charges sociales . . . . .	-2 909,79	-2 768,04
- Autres frais de personnel . . . . .	-50,00	-953,34
Dotations aux amortissements et aux provisions		
- sur immobilisations: amortissements . . . . .	-285 627,88	-35 362,32
	-501 929,20	-262 458,75
Résultat d'exploitation . . . . .	-63 565,44	52 140,22
Amortissements des subventions (reprise) . . . . .	271 603,87	14 738,24
Produits financiers		
Autres intérêts et produits assimilés . . . . .	285 036,64	138 266,15
	285 036,64	138 266,15
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées . . . . .	-6 341,28	-7 803,18
	-6 341,28	-7 803,18
Résultat financier . . . . .	278 695,36	130 462,97
Résultat courant avant et après impôts . . . . .	486 733,79	197 341,43
Produits exceptionnels . . . . .	5 113,20	341 610,47
Charges exceptionnelles . . . . .	-6 387,75	-1 330,04
Résultat exceptionnel . . . . .	-1 274,55	340 280,43
Résultat de l'exercice . . . . .	485 459,24	537 621,86

Référence de publication: 2008104319/534/83.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2008, réf. LSO-CS06891. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

**Cinequity, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 115.072.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille huit, le dix-sept juillet.

Par-devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz.

Ont comparu:

1) Monsieur Eric BILLET, directeur financier, né le 15 mai 1975 à Chevreuse, en France, demeurant à F- 75013 Paris, 196, rue de Tolbiac, propriétaire de 75 parts sociales de la société à responsabilité limitée «CINEQUITY»,

2) Monsieur Marc LAURIAC, né le 2 juin 1975 à Paris, en France, demeurant à D-10715 Berlin, 5 Babelsbergerstrasse (Allemagne), propriétaire de 5 parts sociales de la société à responsabilité limitée «CINEQUITY»,

3) Monsieur Thierry BAUJARD, né le 27 janvier 1965 à Fontenay-aux-Roses, en France, demeurant à D-10719 Berlin, 79A Umlandstrasse (Allemagne), propriétaire de 20 parts sociales de la société à responsabilité limitée «CINEQUITY»,

Ici représentés par

La société «FIDOMES» Sàrl, dont le siège social est sis à L-9515 Wiltz (Grand Duché de Luxembourg), 59, rue Grande-Duchesse Charlotte, constituée suivant acte reçu par le notaire Paul DECKER de résidence à Luxembourg, le 8 mai 2000, modifié aux termes d'un acte reçu par le notaire Paul BETTINGEN, de résidence à Luxembourg, le 8 avril 2002, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B-95765, en vertu des annexes aux Conventions de domiciliation, gestion, portage et administration de société, Elle-même représentée par Monsieur Benoît de BIEN, consultant, avec adresse professionnelle à L-9515 Wiltz,

En vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Capellen le 16 juillet 2008,

laquelle procuration, après avoir été signée NE VARIETUR par le notaire instrumentant et le comparant, restera ci-annexée pour être formalisée avec le présent acte. Lesquels comparants, tels que représentés, ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

Que les comparants sont les associés de la société à responsabilité limitée «CINEQUITY», dont le siège social est sis à L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités,

Constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 9 mars 2006, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1152 du 14 juin 2006,

Inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115072,

Que le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500.- €), divisé en CENT parts sociales de CENT VINGT CINQ EUROS (125.- €) chacune.

Que la société ne possède pas d'immeuble, ni de parts d'immeuble.

Que les comparants, représentant l'intégralité du capital social, décident de prononcer la dissolution anticipée de la société «CINEQUITY» Sàrl avec effet au 31 décembre 2007.

Qu'ils déclarent avoir pleine connaissance des statuts et connaître parfaitement la situation financière de la société «CINEQUITY» Sàrl.

Qu'ils déclarent encore:

- qu'ils sont investis de tout actif, passif et engagement,
- qu'ils prennent à leur charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à leur personne et notamment, solidairement et indivisiblement, tous les frais de fiduciaire impayés et tous les frais liés à la dissolution de la société.

Que partant, la liquidation de la société est considérée comme faite et clôturée.

Que décharge pleine et entière est donnée au gérant unique, Monsieur Eric BILLET, précité.

Que les livres et documents de la société sont conservés pendant cinq ans à l'adresse susmentionnée de Monsieur Eric BILLET.

Que tout courrier ou toute notification des tiers peut être adressé à Monsieur Eric BILLET, précité.

#### *Frais*

Le montant des frais incombant aux comparants en raison des présentes est estimé à 900,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Capellen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. de Bien, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 18 juillet 2008, WIL/2008/662. - Reçu douze euros = 12 €.

Le Receveur (signé): J. Pletschette.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée sur papier libre à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 28 juillet 2008.

Anja Holtz.

Référence de publication: 2008104253/2724/61.

(080120367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

### **Beauvoir International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 88.610.

### DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le dix-sept juillet.

Par-devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz.

A comparu:

Monsieur Paolo ARTIOLI, né le 13 janvier 1941 à Mantova, en Italie, et demeurant au 37, via delle Rive, à Desenzano, en Italie,

Ici représenté par la société «FIDOMES» Sàrl, dont le siège social est à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande Duchesse Charlotte, constituée suivant acte reçu de Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, le 8 avril 2002, et inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B-95765, en vertu des annexes aux conventions de domiciliation, de gestion, de portage et d'administration de société signées en date du 4 novembre 2005,

Elle-même représentée par Monsieur Benoît de BIEN, consultant, avec adresse professionnelle à L-9515 Wiltz,

En vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Capellen le 17 juillet 2008,

laquelle procuration, après avoir été signée NE VARIETUR par le notaire instrumentant et le comparant, restera ci-annexée pour être formalisée avec le présent acte.

Lequel comparant, tel que représenté, a exposé au Notaire instrumentant et l'a requis d'acter ce qui suit:

Que le comparant, Monsieur Paolo ARTIOLI, né le 13 janvier 1941 à Mantova, en Italie est le seul actionnaire de la société «Beauvoir International» S.A, dont le siège est à L-8308 Capellen, 75, Parc d'activités,

Constituée suivant acte reçu par Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, en date du 7 août 2002, publié au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 1461 du 9 octobre 2002, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-88610,

Que le capital social est fixé à trente-deux mille euros (32 000 euros) représenté par trois cent vingt (320) actions d'une valeur nominale de cent (100) euros chacune.

Que la société ne possède pas d'immeubles, ni de parts d'immeubles.

Que l'actionnaire, représentant l'intégralité du capital social, décide de prononcer la dissolution anticipée de la société anonyme «Beauvoir International» avec effet au 31 décembre 2007.

Qu'il déclare avoir pris pleine connaissance des statuts et connaître parfaitement la situation financière de la société anonyme «Beauvoir International».

Qu'il est investi de tout l'actif et le passif de la société, et notamment de tous les frais de fiduciaire échus, à provisionner et à échoir, afin de mener à bien la dissolution définitive de la société.

Que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

Que décharge pleine et entière est donnée à l'administrateur pour son mandat jusqu'à ce jour.

Que les livres et documents de la société sont conservés pendant cinq ans auprès de Monsieur Paolo ARTIOLI, demeurant au 37 via delle Rive, à Desenzano, en Italie,

Que tout courrier ou toute notification des tiers peuvent être adressés à Monsieur Paolo ARTIOLI, précité.

Le montant des frais incombant au comparant en raison des présentes est estimé à 1000 euros.

Dont l'acte, fait et passé à Wiltz, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant connu du Notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le Notaire le présent acte.

Signé: B. de Bien, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 18 juillet 2008, WIL/2008/661. - Reçu douze euros = 12 €.

Le Receveur (signé): J. Pletschette.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée sur papier libre à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 28 juillet 2008.

Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2008104252/2724/51.

(080120363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

### **Ludwig Strasse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 132.767.

### DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le trente juillet.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach.

A COMPARU:

La société à responsabilité limitée DEANERY ESTATES S.à r.l., avec siège social à L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 132.680,

ici représentée par un de ses deux gérants, à savoir:

Monsieur Max GALOWICH, juriste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

I.- Que la comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée LUDWIG STRASSE S.à r.l., avec siège social à L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 132.767 (NIN 2007 2452 721).

II.- Que la société a un capital social d'un montant de douze mille cinq cents Euros (€ 12.500.-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1.-) chacune.

III.- Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph WAGNER, de résidence à Sanem, en date du 16 octobre 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 2666 du 21 novembre 2007.

IV.- Que la société ne possède pas d'immeubles ou de parts d'immeuble.

Ensuite la comparante, représentée comme dit ci-avant, en sa qualité d'associée unique de la société a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide la dissolution anticipée de la société. Elle déclare que la société n'a pas de dettes et que des provisions ont été faites pour couvrir les frais de dissolution.

*Deuxième résolution*

L'actif et le passif de la société sont intégralement repris par l'associée unique.

*Troisième résolution*

Les livres et documents comptables de la société seront conservés par l'associée unique pendant cinq ans à l'ancien siège social de la société.

*Quatrième résolution*

L'associé unique donne décharge aux gérants de la société pour l'exécution de leur mandat.

*Constatation*

Suite aux résolutions qui précèdent l'associée unique constate que la société a cessé d'exister et qu'elle est dissoute et elle requiert la radiation de la société auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. GALOWICH, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 31 juillet 2008. Relation: ECH/2008/1030. - Reçu douze euros € 12,00.

Le Receveur ff. (signé): D. SPELLER.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 7 août 2008.

Henri BECK.

Référence de publication: 2008104271/201/49.

(080120344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

---

**Mainsys Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 83.908.

L'an deux mille huit, le trente-et-un juillet.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, soussignée.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "MAINSYS Luxembourg S.A.", ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, R.C.S. Luxembourg numéro B 83.908, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, le 5 septembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 242 du 13 février 2002.

Les statuts de la société ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, préqualifié, en date du 5 juillet 2002, publié au Mémorial C numéro 1422 du 2 octobre 2002.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Sarah URIOT, employée privée, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

La présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Sandra SCHWEIZER, employée privée, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Sylvie TALMAS, employée privée, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

La présidente prie le notaire d'acter que;

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 450 (quatre cent cinquante) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Modification de l'article 14 des statuts de la société.

2.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

*Résolution unique*

L'assemblée décide de supprimer une référence à l'article 14 des statuts, de sorte qu'actuellement l'article 14 aura la teneur suivante:

" **Art. 14. Représentation de la société.** Vis-à-vis des tiers, la société est en toutes circonstances valablement engagée dans le cadre de son objet social par la signature conjointe de deux administrateurs, dont obligatoirement la signature de la personne disposant de la qualification professionnelle, suivant les conditions prévues pour le droit d'établissement ou par la seule signature de la personne déléguée à la gestion journalière."

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont entièrement à la charge de la société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. Uriot, S. Schweizer, S. Talmas, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Al. A.C., le 1<sup>er</sup> août 2008. Relation: EAC/2008/10329. — Reçu douze euros 12,- €.

*Le Receveur ff. (signé): N. Boïça.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 4 août 2008.

BLANCHE MOUTRIER.

Référence de publication: 2008104260/272/51.

(080120945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

**E Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 117.256.

*Extrait des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 28 juillet 2008*

Monsieur Andreas Georg Christian Demmel, employé privé, né le 11 avril 1969 à Munich (Allemagne), ayant son adresse professionnelle au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommé administrateur de la Société avec effet immédiat et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2010 (en remplacement de Monsieur Gareth Paul Essex-Cater, démissionnaire).

Pour publication

*Pour E Investment S.A.*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008104549/1649/18.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04823. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080120606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.



**AF Lux Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 140.824.

---

**STATUTES**

In the year two thousand and eight, on the twenty-fourth day of June,

Before Us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), acting in replacement of Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niedervanven (Grand Duchy of Luxembourg).

has appeared:

Alliance Finance Ltd, a Cayman Island company limited by shares, having its registered seat at the offices of M&C Corporate Services Limited, PO Box 309GT, Uglad House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

hereby represented by Ludovic Samonini, attorney-at-law, by virtue of a power of attorney granted on June 18, 2008.

The said power of attorney, signed *ne varietur* by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party has requested the officiating notary to document the deed of incorporation of a société anonyme (limited liability Company) which it declares to constitute as sole shareholder and of which it has set the Articles of Association to be as follows:

**Art. 1. Name.** There is hereby established by the sole shareholder and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a limited liability company (société anonyme), under the name of AF Lux Finance S.A. (the "Company").

**Art. 2. Registered Seat.** The registered seat of the Company is established in the municipalité of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. The Company may establish, by a decision of the Board of Directors, subsidiaries, branches or other offices either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad. Within the same municipality, the registered seat may be transferred through simple resolution of the Board of Directors.

In the event that the Board of Directors determines that extraordinary political, economic, social or military developments have occurred or are imminent, which would compromise the normal activities of the Company at its registered seat or the ease of communication between such seat and persons abroad, the registered seat may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measure shall however have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding such temporary transfer of its registered seat, shall remain a Luxembourg corporation.

**Art. 3. Duration.** The Company is incorporated for an unlimited duration.

**Art. 4. Purpose.** The purpose of the Company is generally the purchasing or investing in loans, securities or other financial assets, including the holding of participations, debt instruments and financial instruments, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investments, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner, as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of said securities and the administration, control and development of these participations.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may otherwise, for its own account as well as for the account of third parties, carry out all commercial, industrial or financial transactions and operations which may be useful or necessary for the accomplishment of its corporate purpose or which are related directly or indirectly to its corporate purpose.

**Art. 5. Share Capital.** The Company has a subscribed share capital of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.00) represented by thirty-one thousand (31,000) ordinary shares, each having a nominal value of one Euro (EUR 1.00).

The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the General Meeting of Shareholders taken in the manner required to amend these Articles of Association.

The Company may, on the terms provided by law, redeem its own shares.

**Art. 6. Form of Shares.** All shares of the Company shall be issued in registered form only.

A register of shares shall be held by the Company or by one or more persons designated thereto, at the registered seat; such register shall contain the information required by article thirty nine of the law of ten August nineteen hundred fifteen on commercial companies, as amended from time to time. Ownership of the registered shares is established by the registration in said register of shares. Share certificates evidencing such registrations in the register may be issued upon request of a shareholder and signed by two directors. Their signatures shall be either manual, printed or copied.

Each shareholder must provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered into the register of registered shares. Shareholders may, at any time, change their

address as entered into the register of registered shares by means of a written notification to the Company at its registered seat, or at such other address as indicated by the Company.

The Company recognises only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the ownership of such share(s) is disputed, all persons claiming a right to such share(s) have to appoint one single attorney to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s).

**Art. 7. Bare property and usufruct of shares.** A shareholder is allowed to establish a right of usufruct on one or more shares held by him. Upon establishment of a right of usufruct on shares the shareholder will retain a bare property right on these shares and the usufructuary has a right of usufruct on these shares, including all shareholders' rights, especially the right to receive dividends and the right to vote at any General Shareholders' Meetings.

**Art. 8. Transfer of Shares.** Transfers of registered shares shall be executed by a written declaration of transfer to be recorded in the register of the shares, dated and signed by the transferor and transferee, or by all persons holding suitable powers of attorney to act in their name. The transfer of shares may also be executed in accordance with the terms of article 1690 of the Luxembourg Civil Code on the transfer of securities. Moreover, the Company may accept and register in the register of shares any transfer referred to in any appropriate document(s) or communication evidencing the consent of the transferor and the transferee.

**Art. 9. Bonds and other securities.** The Company may issue bonds and other securities, convertible or not, in the form of bearer bonds or other, under whichever description, and payable in whichever currency.

The Board of Directors determines the nature, the price, the interest rate, the issue conditions, the repayment and all other terms and conditions related to those bonds and securities.

Certificates evidencing the existence and property of the bonds and securities must be signed by two directors. Their signatures shall be either manual, printed or copied. In case the Company only has one director, in the circumstances allowed by these Articles of Association and Luxembourg law, the certificates will be signed by the sole director.

**Art. 10. The Board of Directors.** The Company shall be managed by a Board of Directors composed of at least three directors who need not be shareholders of the Company. The directors shall be elected by the shareholders at a General Meeting, which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six years and the directors shall hold office until their successors are elected. The directors may be reelected for consecutive terms of office.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented. Any director may be removed at any time with or without cause by the General Meeting of Shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, in compliance with the applicable legal provisions.

Nevertheless, if at a General Meeting of Shareholders, it is noted that the Company has only one shareholder, it is authorised to have a Board of Directors comprising only one director, the sole director, and this until the next General Meeting of Shareholders at which it is noted that the Company has more than one shareholder. The sole director will exercise all functions of the Board of Directors.

**Art. 11. Functioning of the Board of Directors.** The Board of Directors should choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the shareholders.

The Board of Directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the Board of Directors, but in his absence, the shareholders or the Board of Directors may appoint another person as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the Board of Directors must be given to directors twenty-four hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the Board of Directors.

Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by telegram, telex or facsimile another director as his proxy. A director may represent one or more of his colleagues.

Meetings of the Board of Directors may also be held by conference-call or video conference or by any other telecommunication means, allowing all persons participating at such meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The Board of Directors can deliberate or act validly only if a majority of the directors is present or represented at a meeting of the Board of Directors.

Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting. In case of a tie in votes, the vote of the chairman will not be decisive.

The Board of Directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

The minutes of any meeting of the Board of Directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two directors. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two directors.

**Art. 12. Power of the Board of Directors.** The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law or by these Articles of Association to the General Meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

According to article 60 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, shareholder or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be determined by a resolution of the Board of Directors. The delegation to a member of the Board of Directors obliges the Board of Directors to annually report to the General Meeting of Shareholders any treatments, remunerations or advantages granted or delegated.

The Company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument.

**Art. 13. External Representation of the Company.** The Company will be bound towards third parties by the joint signature of two directors or the sole signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the Board of Directors.

**Art. 14. General Meeting of Shareholders.** The General Meeting of Shareholders of the Company represents all the shareholders of the Company. It has the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company, unless the present Articles of Association provide otherwise.

The General Meeting of Shareholders is convened by the Board of Directors. It shall also be convened upon the request in writing of shareholders representing at least ten percent (10%) of the share capital of the Company.

The Annual General Meeting shall be held on the first Monday of the month of June at 11 a.m., at the registered seat or at any other place in Luxembourg specified in the notice of meeting. If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the Annual General Meeting shall be held on the next following business day.

Other General Meetings of Shareholders may be held at such places and dates as may be specified in the respective notices of meeting.

The General Meetings of Shareholders shall be convened pursuant to a notice given by the Board of Directors setting forth the agenda and sent by registered mail at least eight days prior to the foreseen date of the meeting to each shareholder at the shareholder's address recorded in the register of registered Shares. The quorum and time periods required by law will apply to the convening notices and the conduct of the meetings of the shareholders of the Company, unless otherwise provided in these Articles of Association.

Each share entitles one vote. Each shareholder may participate to the meetings of the shareholders by appointing in writing, by telecopy, email or any other similar means of communication, another person as his proxy-holder. The resolutions of a duly convened General Meeting of Shareholders are adopted by simple majority of the shareholders present or represented.

The Board of Directors may determine all other conditions to be fulfilled by the shareholders to participate in each meeting of shareholders.

If all shareholders are present or represented at a meeting of the shareholders, and if they declare knowing the agenda, the meeting may be held without convening notice or prior publication.

If the Company only has one sole shareholder, the latter exercises the powers devolving on the General Meeting.

**Art. 15. Supervision of the Company.** The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors, which may be shareholders or not. The General Meeting of Shareholders shall appoint the statutory auditors, and shall determine their number, remuneration and term of office, which may not exceed six years.

If the Company exceeds the criteria set by article 35 of the law of 19 December 2002 on the trade and companies register and on the accounting and annual accounts relating to companies, as amended, the institution of statutory auditor will be suppressed and one or more independent auditors, chosen among the members of the Institut des réviseurs d'entreprises will be designated by the General Meeting of Shareholders, which fixes the duration of their office.

**Art. 16. Accounting Year - Balance sheet.** The accounting year of the Company shall commence on the first day of January of each year and shall terminate on the thirty-first of December.

The General Meeting of Shareholders approves the annual accounts of the closed accounting year and determines the existence of distributable net profits.

**Art. 17. Allocation of Annual Net Profits.** From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be required when the amount of the legal reserve shall have reached one tenth of the subscribed share capital of the Company, as stated in article 5 hereof or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 hereof.

The General Meeting of Shareholders, upon recommendation of the Board of Directors, will determine on the allocation of the remaining annual net profits. Interim dividends may be distributed in accordance with the legal provisions.

**Art. 18. Amendments to the Articles of Association.** These Articles of Association may be amended by a General Meeting of Shareholders subject to the quorum and majority requirements provided for by the law of ten August nineteen hundred fifteen on commercial companies, as amended from time to time.

**Art. 19. Dissolution and Liquidation.** In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or more liquidators, who may be physical persons or legal entities. The liquidator(s) is(are) appointed by the General Meeting of Shareholders effecting such dissolution and which shall determine it(their) powers and it(their) compensation.

**Art. 20. Applicable Law.** All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the law of ten August nineteen hundred fifteen on commercial companies, as amended from time to time.

#### *Subscription and payment*

The share capital of the Company has been subscribed as follows:

Name of Subscriber, Number of subscribed shares

Alliance Finance Ltd., 31,000 shares

aforementioned

The thirty-one thousand (31,000) shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.00) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

#### *Transitional dispositions*

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall end on 31 December 2008. The first Annual General Meeting shall be held in 2009. Expenditures

The amount for expenditures and expenses, remunerations and costs, under whichever form, which are to be paid by the company of which are to be born by the company for reasons of its incorporation, amounts to approximately two thousand two hundred euro (EUR 2,200.-).

#### *Extraordinary General Meeting*

##### *Decisions taken by the sole shareholder*

The aforementioned appearing party, representing the whole of the subscribed share capital, has adopted the following resolutions as sole shareholder:

I. The following persons are appointed as directors for a period ending at the date of the Annual General Meeting to be held in 2014, and the Board of Directors of the Company shall consist of these persons:

1. Stefano Pessina, Director of companies, born in Pescara (Italy), on the 4th of June 1941, domiciled at 44, boulevard d'Italie 98000 Monaco;

2. Jean-Paul Goerens, Avocat, born in Luxembourg, on the 2nd of April 1960, domiciled at 5, boulevard Royal L-2449 Luxembourg; and

3. Simone Retter, Avocat, born in Bettembourg, on the 13th of June 1961, domiciled at 14, rue Erasme L-1468 Luxembourg.

II. The registered seat of the Company shall be at 5, boulevard Royal L-2449 Luxembourg.

III. The following person is appointed as statutory auditors for a period ending at the date of the Annual General Meeting to be held in 2014:

Euraudit S.A.R.L., having its registered seat at 16 all. Marconi, L-2120 Luxembourg, RCS Luxembourg B 42.889.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the mandatory of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

WHEREOF THE PRESENT NOTARIAL DEED is drawn up and made in Luxembourg, on the date first mentioned above.

This deed having been read to and interpretation thereof being given to the mandatory of the appearing party, known by the officiating notary by name, usual first name, civil status and residence, said person has signed the present deed together with the notary.

### Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-quatre juin.

Par-devant Nous, Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Alliance Finance Ltd, une société des Îles Cayman, company limited by shares, ayant son siège social aux bureaux de M&C Corporate Services Limited, PO Box 309GT, Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, îles Cayman,

représentée par Maître Ludovic Samonini, avocat, en vertu d'une procuration donnée le 18 juin 2008.

Cette procuration, après signature ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, aux termes de la capacité avec laquelle il agit, a requis le notaire instrumentant d'établir l'acte de constitution d'une société anonyme qu'il déclare constituer en qualité d'actionnaire unique et dont il a constitué les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est établi par l'actionnaire unique, et entre tous les souscripteurs qui deviendront actionnaires par la suite, une société en la forme d'une société anonyme sous la dénomination de AF Lux Finance S.A. (ci-après, la «Société»).

**Art. 2. Siège Social.** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être créé par simple décision du Conseil d'Administration, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Le siège de la Société pourra être transféré dans les limites de la commune par simple décision du Conseil d'Administration.

Lorsque le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui nonobstant ce transfert temporaire de son siège social restera une société luxembourgeoise.

**Art. 3. Durée de la Société.** La Société est établie pour une période indéterminée.

**Art. 4. Objet Social.** L'objet de la Société est en général l'acquisition ou l'investissement dans des prêts, titres ou autres actifs financiers, y compris la détention de participations, d'instruments de dette et d'instruments financiers, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, et dans toute autre forme d'investissements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière que ce soit ainsi que l'aliénation

par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société peut également emprunter, souscrire des obligations ou autres instruments de dettes et garantir, accorder des prêts à ou assister autrement les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut également, pour son propre compte, ainsi que pour le compte de tiers, effectuer toutes transactions et opérations commerciales, industrielles ou financières qui peuvent être utiles ou nécessaires à l'accomplissement de son objet social ou qui sont en relation directe ou indirecte avec son objet social.

**Art. 5. Capital social.** Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,00) représenté par trente et un mille (31.000) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00).

Le capital social souscrit de la Société pourra être augmenté ou réduit par une décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires suivant les formes requises pour modifier les présents statuts.

La Société peut, conformément aux dispositions légales, racheter ses propres actions

**Art. 6. Actions.** Toutes les actions sont émises à la forme nominative.

Un registre des actionnaires sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs des personnes désignées précédemment, au siège de la Société. Ce registre devra contenir les informations requises par l'article trente-neuf de la loi du 10 août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, telle que modifiée. La propriété des actions sera établie par inscription dans ledit registre. Des certificats d'actions justifiant de tels enregistrements dans le registre d'actionnaires peuvent être délivrés sur demande d'un actionnaire et signés par deux administrateurs. Leurs signatures peuvent être soit manuelles, soit imprimées, soit copiées.

Chaque actionnaire doit fournir à la Société une adresse à laquelle les convocations aux assemblées générales lui seront adressées. Ces adresses seront également inscrites sur le registre des actionnaires. Les actionnaires peuvent, à tout moment, procéder à une modification de leur adresse figurant sur le registre des actionnaires par l'envoi d'une notification écrite adressée au siège de la Société, ou à une autre adresse indiqué par la Société.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Dans le cas où une ou plusieurs actions sont détenues conjointement ou lorsque la propriété d'une ou de plusieurs actions font l'objet d'un contentieux, l'ensemble des personnes revendiquant un droit sur ces actions doit désigner un mandataire afin de représenter cette ou ces actions à l'égard de la Société. L'absence de la désignation d'un tel mandataire implique la suspension de tous les droits attachés à cette ou ces actions.

**Art. 7. Nue propriété et usufruit des actions.** Chaque actionnaire est autorisé à établir un droit d'usufruit sur une ou plusieurs actions de la Société qu'il détient. Une fois le droit d'usufruit constitué, l'actionnaire conservera la nue-propriété de ces actions et l'usufruitier aura les droits d'usufruit de ces actions, ce qui inclut tous les droits attachés à la qualité d'actionnaire, notamment, les droits aux dividendes, les droits de vote à toute assemblée générale d'actionnaires de la société.

**Art. 8. Transfert des Actions.** Le transfert d'actions nominatives se fera par une déclaration écrite de transfert inscrite au registre des actionnaires de la Société, cette déclaration de transfert devant être datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes détenant les pouvoirs de représentation nécessaires pour agir en leur nom. Le transfert des actions pourra également être effectué conformément aux termes de l'article 1690 du Code civil luxembourgeois sur le transfert des valeurs mobilières. De plus, la Société peut accepter et enregistrer sur le registre des actionnaires tout transfert visé sur tous documents ou communications démontrant le consentement du cédant et du cessionnaire.

**Art. 9. Obligations et autres valeurs mobilières.** La Société peut émettre des obligations et autre sûretés, convertibles ou non, au porteur ou autre, sous quelque description que ce soit, et payable dans quelque devise que ce soit.

Le Conseil d'Administration détermine la forme, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission, le remboursement et tous autres termes et conditions liés à ces obligations et sûretés.

Des certificats justifiant l'existence et la propriété des obligations et sûretés doivent être signés par deux Administrateurs. Leurs signatures peuvent être soit manuelles, soit imprimées, soit copiées. Dans l'hypothèse où la Société n'a un administrateur unique, dans les circonstances prévues par les présents statuts et par le droit luxembourgeois, les certificats devront être signés par l'administrateur unique.

**Art. 10. Le Conseil d'Administration.** La Société sera administrée par un Conseil d'Administration comprenant au moins trois membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la Société. Les administrateurs seront élus par les actionnaires à l'Assemblée Générale qui déterminera leur nombre, leur rémunération et le terme de leur mandat. Le terme du mandat d'un administrateur ne peut excéder six ans, et les administrateurs conservent leur mandat jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Les administrateurs peuvent être réélus à leur fonction pour différents mandats consécutifs.

Les administrateurs seront élus à la majorité simple des votes des actions présentes ou représentées. Tout administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de démission ou toute autre cause, cette vacance pourra être complétée sur une base temporaire jusqu'à la réunion de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires, conformément aux dispositions légales applicables.

Toutefois, si lors de l'Assemblée des Actionnaires, il est observé que la Société ne compte qu'un actionnaire, elle est autorisée à avoir un Conseil d'administration ne comprenant qu'un administrateur, l'administrateur unique, et ceci, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires à laquelle il est observé que la Société compte plus d'un actionnaire. L'administrateur unique exercera toutes les fonctions du Conseil d'Administration.

**Art. 11. Fonctionnement du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration élit en son sein un président et pourra désigner un vice président. Il pourra également choisir un secrétaire, administrateur ou non, qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales des Actionnaires.

Les réunions du Conseil d'Administration seront convoquées par le président, ou par deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président du Conseil d'Administration préside toutes les réunions d'actionnaires ou du Conseil d'Administration. Toutefois, en son absence, les actionnaires ou les administrateurs peuvent désigner une autre personne en qualité de président provisoire par vote à la majorité simple.

Avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation. Il peut être renoncé à la convocation écrite avec l'accord de chaque administrateur donné par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie ou tout autre moyen de télécommunication. Une convocation spéciale ne sera pas nécessaire pour une réunion du Conseil devant être tenue à un moment et en lieu déterminé par une précédente résolution adoptée par le Conseil d'Administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter aux Conseils d'Administration en désignant par écrit soit en original, soit par télécopie ou télégramme un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs de ses collègues.

Le Conseil d'Administration peut également être réuni par conférence téléphonique, par vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication, permettant à tous les participants de s'entendre. La participation à une réunion tenue dans ces conditions est équivalente à la présence physique à cette réunion.

Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer et/ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à une réunion du Conseil d'Administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés. Au cas où lors d'une réunion, il existerait une parité des votes pour et contre une résolution, la voix du président de la réunion ne sera pas prépondérante.

Le Conseil d'Administration peut, à la l'unanimité, adopter une résolution par circulaire pourvu qu'elle ait été expressément approuvée par écrit, par câble, télégramme, télex, télécopie, ou par tout autre moyen de communication similaire, et confirmée par écrit. L'ensemble de ces documents constituera le procès-verbal justifiant de l'adoption de la résolution.

Les procès-verbaux de l'ensemble des Conseils d'Administration devront être signés par le Président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Une copie ou un extrait de chacun de ces procès-verbaux, qui peuvent être produits au cours d'une procédure judiciaire, devront être signés par le président, ou par deux administrateurs.

**Art. 12. Pouvoirs du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Conformément à l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telles que modifiées, la gestion journalière de la Société, ainsi que la représentation de la Société, en ce qui concerne cette gestion, peut être déléguée à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions sont déterminés par une décision du Conseil d'Administration. La délégation à un membre du Conseil d'Administration impose au Conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'Assemblée Générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également accorder des pouvoirs spéciaux par mandat notarié ou par acte sous seing privé.

**Art. 13. Représentation externe de la Société.** La Société sera engagée à l'égard des tiers par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature unique d'une personne à qui le pouvoir de signature sera délégué par le Conseil d'Administration.

**Art. 14. Assemblée Générale des Actionnaires.** L'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société représente tous les actionnaires de la Société. Elle dispose des pouvoirs les plus larges pour décider, mettre en œuvre ou ratifier les actes en relation avec les opérations de la Société, à moins que les Statuts n'en disposent autrement.

L'Assemblée Générale des Actionnaires est convoquée par le Conseil d'Administration. Elle pourra également être convoquée par requête écrite émanant d'actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

L'Assemblée Générale Annuelle sera tenue le premier lundi du mois de juin à 11 heures, au siège de la Société, ou en tout autre lieu à Luxembourg indiqué dans la convocation. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'Assemblée Générale Annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Les autres Assemblées Générales des Actionnaires pourront se tenir au lieu et heure spécifiés dans les avis de convocation.

Les Assemblées Générales des Actionnaires seront convoquées par une convocation du Conseil d'Administration mentionnant l'ordre du jour et adressée à chaque actionnaire à l'adresse figurant sur le registre des actionnaires par lettre recommandée au moins huit jours avant la date de la tenue de la réunion. Les délais de convocation et quorums requis par la loi seront applicables aux avis de convocation et à la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les Statuts.

Chaque action donne droit à une voix. Chaque actionnaire pourra prendre part aux Assemblées Générales des Actionnaires en désignant par écrit, par télécopie, email, ou tout autre moyen de communication similaire une autre personne comme mandataire. Les résolutions d'une Assemblée Générale dûment convoquée sont adoptées à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés.

Le Conseil d'Administration peut déterminer toutes les autres conditions devant être remplies par les actionnaires pour participer à chacune des réunions d'actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée d'actionnaires, et s'ils déclarent avoir connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée peut être tenue sans convocation ou publication préalable.

Lorsque la Société n'a qu'un actionnaire unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus à l'Assemblée Générale des Actionnaires.

**Art. 15. Contrôle de la Société.** Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, qui pourront être actionnaires ou non. L'Assemblée Générale des Actionnaires devra désigner dans les com-

missaires aux comptes statutaires, et devra déterminer leur nombre, leur rémunération, le terme de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

Lorsque la Société excède le critère établi par l'article 35 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que, telle que modifiée, l'institution d'un commissaire aux comptes statutaire sera supprimée et un ou plusieurs commissaires aux comptes indépendants choisis parmi les membres de l'institut des réviseurs d'entreprises sera désigné par l'Assemblée Générale des Actionnaires, qui fixe la durée de leur mandat

**Art. 16. Exercice social - Bilan.** L'exercice social commencera le 1<sup>er</sup> janvier et se terminera le 31 décembre de chaque année.

L'Assemblée Générale des Actionnaires approuve les comptes annuels à la clôture de l'exercice fiscal et décide de l'existence ou non de bénéfice distribuables.

**Art. 17. Affectation des bénéfices nets annuels.** Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5 %) qui seront affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10 %) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 5 des Statuts.

L'Assemblée Générale des Actionnaires décidera, sur recommandation du Conseil d'Administration, de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Des dividendes intérimaires pour être distribués, dans le respect des dispositions légales applicables.

**Art. 18. Modification des Statuts.** Les présents Statuts pourront être modifiés par l'Assemblée Générale des Actionnaires dans les conditions de quorum et de majorité requises par la loi du six août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

**Art. 19. Dissolution et liquidation.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera mise en œuvre par un ou plusieurs liquidateurs, qui pourront être des personnes physiques ou des personnes morales. Le ou les liquidateurs seront désignés par l'Assemblée Générale des Actionnaires décidant de la liquidation. Cette Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

**Art. 20. Droit applicable.** Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents statuts seront tranchées par application des dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze.

#### *Souscription et paiement*

Le capital social de la Société a été souscrit comme suit:

Nom du souscripteur, Nombre des actions souscrites

Alliance Finance Ltd., 31,000 actions

susmentionnée

Les trente et un mille (31.000) actions ainsi souscrites ont été entièrement libérées par paiement en numéraire, de sorte que le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,00) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2008.

La première Assemblée Générale Annuelle se tiendra en 2009.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de deux mille deux cents euros (EUR 2.200,-).

#### *Assemblée Générale des Actionnaires*

##### *Décisions de l'associé unique*

Le comparant pré-qualifié, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes en tant qu'associé unique:

I. Les personnes suivantes sont nommées administrateurs pour une période se terminant à la date de l'Assemblée Générale Annuelle se réunissant en 2014, et le Conseil d'Administration de la Société sera composé de ces personnes:

1. Stefano Pessina, Administrateur de Sociétés, né à Pescara (Italie), le 4 juin 1941, demeurant au 44, boulevard d'Italie 98000 Monaco;

2. Jean-Paul Goerens, Avocat, né à Luxembourg, le 2 avril 1960, demeurant au 5, boulevard Royal L-2449 Luxembourg;

et

3. Simone Retter, Avocat, née à Bettembourg, le 13 juin 1961, demeurant au 14, rue Erasme L-1468 Luxembourg.

II. Le siège social de la société est fixé au 5, boulevard Royal L-2449 Luxembourg.



III. La personne suivante est nommée commissaire aux comptes pour une période se terminant à la date de l'Assemblée Générale Annuelle se réunissant en 2014:

Euraudit S.à r.l, ayant son siège social au 16, allée Marconi à L-2120 Luxembourg, RCS Luxembourg B 42.889.

Le notaire instrumentaire qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire du comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du mandataire du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Samonini, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 27 juin 2008, LAC / 2008 / 26243. — Reçu à 0,50 %: cent cinquante-cinq euros (€ 155.-).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 29 juillet 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008105380/202/463.

(080121717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2008.

**Saga Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5374 Munsbach, 29, rue du Château.

R.C.S. Luxembourg B 116.994.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le vingt-huit juillet.

Par-devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

Ont comparu:

1) Mahmoud Abdel Hamid MAHDY ABOU HAMD, gérant, demeurant à D-40227 Düsseldorf, Lessingstrasse 4, propriétaire de vingt (20) parts sociales de la société ci-après désignée;

2) Yasser EL.ALEM, commercial, demeurant à Le Caire (Egypte), 1, Square El Saida Zineb, propriétaire de quarante (40) parts sociales de la société ci-après désignée;

3) Samir GHANEM, commerçant, demeurant à Giza (Egypte), 10, Faycal Street, propriétaire de quarante (40) parts sociales de la société ci-après désignée;

tous trois ici représentés par Chérif BENKAHLOUCHE, gérant, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de trois procurations lui délivrées sous seing privé en date des 26 juin 2008, 3 et 4 juillet 2008, lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le notaire instrumentant et par les comparants, resteront annexées au présent acte pour être soumises aux formalités de l'enregistrement.

Les comparants, représentés comme il est dit, exposent ce qui suit:

1) Ils sont propriétaires de la totalité des parts sociales de SAGA SARL, avec siège social à L-5374 Munsbach, 29, rue du Château, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B116.994, constituée suivant acte du notaire instrumentant du 23 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 1528 du 10 août 2006,

et dont le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS (12.500,-) EUROS, représenté par CENT (100) parts sociales de CENT VINGT-CINQ (125,-) EUROS chacune, entièrement libérées,

2) L'activité de la Société a cessé;

3) Siégeant en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts de la Société, ils prononcent la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;

4) Ils désignent comme liquidateur de la Société Mahmoud Abdel Hamid MAHDY ABOU HAMD, préqualifié, et en cette qualité, son représentant requiert le notaire d'acter que tout le passif de la Société est réglé tandis que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné et qu'enfin, par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et donc non encore payés, il assume irrévocablement l'obligation de les payer de sorte que tout le passif de la Société est réglé;

5) L'actif restant est attribué aux associés;

6) La liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée;

7) Décharge pleine et entière est donnée au gérant;

8) Les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq (5) ans à l'ancien siège social.

9) Déclaration que, conformément à la loi du 12 novembre 2004, Mahmoud Abdel Hamid MAHDY ABOU HAMD, préqualifié, est le bénéficiaire économique de l'opération.

Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, représentés comme il est dit, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: BENKAHLOUCHE, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 4 août 2008. REM 2008/1021. — Reçu douze euros 12,00 €.

*Le Receveur (signé): MOLLING.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 6 août 2008.

Roger ARRENSDORFF.

Référence de publication: 2008105356/218/52.

(080121572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2008.

### **Tamaset S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8422 Steinfort, 71, rue de Hobscheid.

R.C.S. Luxembourg B 125.972.

#### — DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le vingt-cinq juillet.

Par-devant Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

1) La société STEEKAUL S.A., avec siège à L- 8422 Steinfort, 71, rue de Hobscheid, RCS B No 73.342, ici représentée par Monsieur Pascal WAGNER; comptable, demeurant professionnellement à Pétange, en vertu d'une procuration annexée au présent acte, propriétaire de 110 actions,

2) La société KANA IMMOBILIERE S.à.r.l., avec siège à L-8437 Steinfort, 58, rue de Koerich, RCS B No 125.924, ici représentée par Monsieur Pascal WAGNER; préqualifié, en vertu d'une procuration annexée au présent acte, propriétaire de 110 actions,

3) Monsieur Francis TAPIERO, technicien, né à Rabat ( Maroc), le 30 août 1957, demeurant à L-6700 Waltzing, 73 rue de la Rentertkapell, ici représenté par Monsieur Pascal WAGNER; préqualifié, en vertu d'une procuration annexée au présent acte, propriétaire de 110 actions,

uniques actionnaires de la société anonyme TAMASET S.A., avec siège à L- 8422 Steinfort, 71, rue de Hobscheid (RCS B 125.972), constituée suivant acte notarié du 21 mars 2007, publié au Mémorial C No 1091 du 7 juin 2007, lesquels ont déclaré vouloir procéder à la dissolution de ladite société.

- ils déclarent en outre que le passif a été apuré et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'ils répondent personnellement de tous les engagements sociaux;

- ils donnent décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société;

- que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Le notaire a donné acte de la liquidation et de la dissolution de ladite société.

Sur ce, le comparant, ès-qualité a présenté au notaire instrumentant les titres au porteur en vue de l'annulation.

#### *Frais*

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de neuf cent dix euro.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: WAGNER, D'HUART.

Enregistré à Esch/Alzette A.C., le 29 juillet 2008, Relation: EAC/2008/10171. — Reçu: douze euros EUR 12.-.

*Le Receveur ff. (signé): BOICA.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 04 août 2008.

Georges d'HUART.

Référence de publication: 2008105354/207/39.

(080121560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2008.

**Transports Vaibem S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9370 Gilsdorf, 37, rue Principale.  
R.C.S. Luxembourg B 120.808.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le vingt-quatre juillet.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

ONT COMPARU:

1.- Monsieur Carlos Alberto DE SOUSA PACHECO, maçon, né à Pedreira/Felgueiras (Portugal) le 23 juin 1971, demeurant à L-9370 Gilsdorf, 15, am Aal;

2.- Monsieur Rui Miguel RIBEIRO CEIA, ouvrier, né à Caxarias (Portugal) le 17 avril 1977, demeurant à L-9370 Gilsdorf, 37, rue Principale.

Les comparants ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

I.- Ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée TRANSPORTS VAIBEM S.à r.l., avec siège social à L-9370 Gilsdorf, 37, rue Principale, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 20 octobre 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2288 du 7 décembre 2006, ci-après "la Société", immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 120.808.

II.- Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125.-) chacune, entièrement libérées et appartenant aux associés comme suit:

1) à Monsieur Carlos Alberto DE SOUSA PACHECO, prénommé, cinquante et une parts sociales, . . . . .	51
2) à Monsieur Rui Miguel RIBEIRO CEIA, prénommé, quarante-neuf parts sociales, . . . . .	49
Total: cent parts sociales, . . . . .	100

III.- La Société n'ayant plus d'activité, les associés décident par les présentes de la dissoudre avec effet immédiat.

Les associés, en leur qualité de liquidateurs de la Société, déclarent en avoir réglé tout le passif et en avoir transféré tous les actifs à leurs profits. Les associés se trouvent donc investis de tous les éléments actifs de la Société et répondront personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société, même inconnus à l'heure actuelle. Ils régleront également les frais des présentes.

Les associés déclarent en outre que la Société n'est pas propriétaire d'un immeuble au Grand-Duché de Luxembourg.

Les associés déclarent également être les seuls bénéficiaires économiques de la présente opération.

IV.- Partant, la liquidation de la Société est achevée et la Société est à considérer comme définitivement clôturée et liquidée.

V.- Décharge pure et simple de toutes choses relatives à leur fonction de gérant technique respectivement gérant administratif de la Société est accordée à la gérance de la Société.

VI.- Les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq ans à L-9370 Gilsdorf, 15, am Aal.

DONT ACTE, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue d'eux connue aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Carlos Alberto DE SOUSA PACHECO, Rui Miguel RIBEIRO CEIA, Tom METZLER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 juillet 2008, Relation: LAC/2008/30969. - Reçu douze euros € 12.-.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 1<sup>er</sup> août 2008.

Tom METZLER.

Référence de publication: 2008105352/222/47.

(080121576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2008.

**Wagram Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 102.277.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le vingt-deux juillet.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

**A COMPARU:**

Monsieur Antonio FERNANDES, employé privé, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont,

agissant en sa qualité de mandataire spéciale de la société LEITZ FAMILY FOUNDATION, ayant son siège social à Panama-City, P.H. Plaza, 2000 Building, 16th floor, 50th street, République du Panama,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme WAGRAM INVEST S.A., ayant eu son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, actuellement sans domicile connu, R.C.S. Luxembourg section B numéro 102277, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 27 juillet 2004, publié au Mémorial C numéro 1087 du 28 octobre 2004.

II.- Que le capital social de la société anonyme WAGRAM INVEST S.A., prédésignée, s'élève actuellement à cent mille euros (100.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions de cent euros (100,- EUR) chacune, entièrement libérées.

III.- Que sa mandante est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société anonyme WAGRAM INVEST S.A.

IV.- Qu'en tant qu'actionnaire unique sa mandante déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société anonyme WAGRAM INVEST S.A.

V.- Que sa mandante, en tant que liquidateur, déclare en outre que le passif a été apuré et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'elle répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation des actions de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont (MANACO S.A.).

*Frais*

Tous les frais et honoraires résultant du présent acte, évalués à six cent cinquante euros, sont à charge de la société dissoute.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: FERNANDES; J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 29 juillet 2008. Relation GRE/2008/3183 — Reçu douze euros 12 €.

*Le Receveur ff. (signé): BENTNER.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 31 juillet 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008105353/231/47.

(080121556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2008.

**Blooming Creek Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 47.467.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008105348/802/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04790. - Reçu 32,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080120294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

**Chiloe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 48.388.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008105346/802/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04799. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080120296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

**De Vlamincq S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 38.060.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008105345/802/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04803. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080120297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

**Elfa Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 117.381.

In the year two thousand eight, on the twenty eighth of April,

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "Elfa Group Sàrl", a "société à responsabilité limitée", established at 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B number 117 381, incorporated by deed on the June 15, 2006 and whose articles have been amended for the last time by a deed enacted on August 2, 2006.

The meeting is presided by Mrs Catherine Desso, "Avocat à la Cour", having its professional address at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich,

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs Sévrine Silvestro, "Avocat à la Cour", having its professional address at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman declared and requested the notary to act:

I.- That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with this minute.

II.- As appears from the attendance list, the 4700 (four thousand seven hundred) shares representing the whole capital of the corporation are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the present extraordinary general meeting is the following:

*Agenda:*

1. Decision to put the company into liquidation.
2. Appointment of the Liquidator;
3. Definition of the powers of the Liquidator;
4. Discharge to the Managers;
5. Decision upon the power of signature on the different bank accounts opened in the name of the company;
6. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

101518

*First resolution*

The meeting decides to put the company into liquidation.

*Second resolution*

The meeting appoints as liquidator:

Mrs Catherine Desso, "Avocat à la Cour", having her professional address at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

*Third resolution*

The liquidator has the most extended powers as provided by articles 144 to 148bis of the Luxembourg companies law. She may carry out all the deeds provided by article 145 with previous general meeting authorization as required by law.

All powers are granted to the liquidator to represent the company for all operation being a matter of liquidation purpose to realise the assets, to discharge all liabilities and to distribute the net assets of the company to the shareholders in proportion to their shareholding, in kind or in cash.

*Fourth resolution*

The meeting decides to give full discharge to:

- Mr James Yates,
- Mr Andrew Townend,
- Mr. Xavier Pauwels,
- Mr. Philippe Leclercq.

As managers of the company.

*Fifth resolution*

The meeting decides to not change the powers of signatures on the different bank accounts opened in the name of the company.

The persons currently empowered to sign on the different bank accounts, opened in the name of the company, will keep this power notwithstanding the present deed of liquidation.

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt huit avril,

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des associés de "Elfa Group Sàrl", une "société à responsabilité limitée", ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B numéro 117 381, constituée suivant acte reçu le 15 juin 2006 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu le 2 août 2006.

La séance est ouverte sous la présidence de Maître Catherine Desso, avocat à la Cour, établie professionnellement à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich,

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Maître Sévrine Silvestro, avocat à la Cour, établie professionnellement à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich,

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il ressort de cette liste de présence que les 4700 (quatre mille sept cents) parts sociales représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Mise en liquidation de la société.

2. Nomination d'un liquidateur;
3. Détermination des pouvoirs du liquidateur;
4. Décharge donnée aux gérants;
5. Décision sur les pouvoirs de signatures sur les différents comptes bancaires ouverts au nom de la société;
6. Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire.

*Deuxième résolution*

L'assemblée nomme liquidateur:

Maître Catherine Desso, avocat à la Cour, établie professionnellement à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich

*Troisième résolution*

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Elle peut accomplir les actes prévus à l'article 145 avec l'autorisation de l'assemblée générale telle que requise par la loi.

Il est conféré au liquidateur le pouvoir de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux associés, proportionnellement au nombre de leurs parts sociales, en nature ou en numéraire.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de donner décharge à:

- M. James Yates,
- M. Andrew Townend,
- M. Xavier Pauwels,
- M. Philippe Leclercq.

En tant que gérants de la société.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de ne pas modifier les pouvoirs de signatures sur les différents comptes bancaires ouverts au nom de la société. Les personnes actuellement signataires sur les comptes bancaires, ouverts au nom de la société, le demeureront nonobstant le présent acte de mise en liquidation.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française.

A la demande des comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Signé: C. DESSOY, S. SILVESTRO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 07 mai 2008, Relation: LAC/2008/18475. - Reçu douze euros (12.- €).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008105365/211/126.

(080122104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2008.

**Gima S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 59.525.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

101520

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008105347/802/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04798. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080120295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

---

**RE.IN.CO. Real Estate Investment Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 17.346.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008105344/802/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04807. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080120298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

---

**Anthea So.Par.Fi., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 49.123.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008105343/802/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04811. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080120299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

---

**STRB Investments I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 108.659.

*Déclaration destinée à la publication*

Il convient de noter qu'au cours du mois de septembre 2005, l'associé unique STRAUMUR FJARFESTINGABANKI HF, immatriculé auprès du registre de commerce d'Islande sous le numéro 701086-1399 a changé de nom pour devenir:

STRAUMUR-BURDARAS INVESTMENT BANK HF, Société Anonyme, dont le siège social est au 25 Borgartuni, - 105 Reykjavik - ICELAND, immatriculée auprès du registre de commerce d'Islande sous le numéro 7010861399.

Luxembourg, le 4 août 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008105205/802/18.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2008, réf. LSO-CT06031. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

---